



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.17/1997/L.8/Rev.1
22 avril 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Cinquième session
8-25 avril 1997
Point 4 de l'ordre du jour

PRÉPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSACRÉE À UN EXAMEN ET UNE ÉVALUATION D'ENSEMBLE DE LA MISE
EN OEUVRE D'ACTION 21

Réunion-débat avec les exploitants agricoles

(16 avril 1997)

Compte rendu succinct

Présidente : Mme Monika Linn-Locher (Suisse), Vice-Présidente de la Commission du développement durable

Modératrice : Mme Linda Elswick, Association mondiale pour l'agriculture durable, États-Unis d'Amérique

Intervenants : Les organisations agricoles suivantes ont présenté des exposés : Fédération suédoise des exploitants agricoles, Union danoise des exploitants agricoles, Union nationale des exploitants agricoles du Canada, Association féminine zambienne de l'agriculture, Union nationale de l'agriculture et de l'élevage du Nicaragua, Fédération agricole du Nouveau-Brunswick (Canada), Centre pour l'initiative des citoyens, Moscou (Fédération de Russie), et Association des exploitants agricoles de l'État du Karnataka (Inde).

EXPOSÉS

Le Sommet planète Terre a amené une meilleure compréhension des importantes corrélations qui existent entre l'agriculture, l'environnement et le développement. Les agriculteurs sont plus conscients de leurs responsabilités sociales en matière d'environnement et, de plus en plus, se préoccupent de l'impact environnemental de leurs pratiques et recherchent et appliquent des solutions. Les problèmes alimentaires et agricoles ont transformé la notion abstraite de développement durable en quelque chose de tangible qui intéresse

tous les hommes. Les rapports entre la gestion des exploitations agricoles et le commerce, le rôle des femmes, le régime foncier, la conservation des ressources naturelles et le développement technologique figurent parmi les nombreuses questions qui ont été abordées durant les débats entre les exploitants agricoles et les pouvoirs publics.

Activités

Les exploitants agricoles prennent des initiatives pour une agriculture durable. On peut citer notamment :

- Au Danemark, une action facultative en faveur d'une agriculture durable est en oeuvre au niveau national et au niveau local; elle met en lumière la place bien réelle des agriculteurs dans la société. Une action de formation est menée en direction des exploitants agricoles pour propager des pratiques agricoles optimales. Un des résultats obtenus a été la fixation de normes pour l'application de pesticides et d'engrais, la qualité de l'eau, les déjections animales, la consommation énergétique unitaire et la recherche. À cet effet, les agriculteurs ont été associés au processus de réglementation, avec l'appui des consommateurs.
- Au Canada et en Suède, différentes actions, telles que l'élaboration de plans environnementaux au niveau des exploitations et de codes de pratique agricole, ainsi que des audits écologiques, ont été entreprises.
- Une association féminine zambienne mène une action auprès des agricultrices zambiennes, pour élargir leurs moyens d'action et leur enseigner des pratiques agricoles durables et des principes de gestion.
- Aidée par une organisation non gouvernementale américaine, une association russe a organisé un processus de consultation avec les exploitants agricoles, en particulier les agricultrices. Le but est d'enseigner aussi bien aux producteurs qu'aux consommateurs les principes de l'agriculture durable.
- Dans plusieurs pays, les réformes foncières, la création de coopératives agricoles et de banques rurales et les services destinés aux femmes des régions rurales ont aidé à mettre en place un environnement socio-économique propice à une agriculture durable.

Obstacles

Mais les agriculteurs se heurtent à de nombreux obstacles : pauvreté, revenus insuffisants, précarité du statut d'occupation des terres, politiques commerciales et comportements à l'égard de la diversité biologique. On peut donner les exemples suivants :

- Traditionnellement, les exploitants agricoles sont considérés comme un groupe social qui surexploite la terre.

- La précarité de l'occupation des sols et la pauvreté, le désintérêt des pouvoirs publics et le sous-investissement dans les zones rurales compromettent les pratiques agricoles durables, en particulier dans les pays en développement.
- En raison de l'insuffisance du revenu agricole net, les agriculteurs sont forcés de raisonner à court terme et ne peuvent pas prendre en considération les effets à long terme de leurs activités sur l'environnement. De plus, cela dissuade les jeunes de se lancer dans l'agriculture, ce qui entraîne un vieillissement (dans les pays développés) ou une féminisation (dans les pays en développement) de la population agricole.
- Les politiques qui favorisent les cultures commerciales peuvent encourager une agriculture non viable à terme.
- L'Organisation mondiale du commerce et la libéralisation des échanges ont des répercussions négatives pour les agriculteurs. Le marché mondial détermine ce qui est produit, qui produit quoi, et qui contrôle la production. La mondialisation de l'économie a également pris la place d'instruments qui permettaient d'assurer la sécurité alimentaire, et écarte les pouvoirs publics de certaines décisions.
- Dans certains pays, les obstacles aux exportations et en particulier la progressivité des droits en fonction du degré de transformation des produits ont des effets défavorables sur l'activité agricole et entravent le développement de l'industrie agro-alimentaire.
- Pour diverses raisons, notamment financières, les agriculteurs ont du mal à se manifester sur la scène internationale.
- Dans les pays industrialisés, des intérêts solidement établis refusent de voir dans les agriculteurs et les populations autochtones des groupes qui protègent, maîtrisent et même augmentent la diversité biologique.
- L'urbanisation et l'industrialisation empiètent sur les meilleures terres arables.
- L'agriculture biologique reste largement méconnue des pouvoirs publics.

Priorités

Les exploitants agricoles ont dégagé des priorités, qui concernent les techniques agricoles respectueuses de l'environnement, le régime d'occupation des sols, les partenariats et le commerce. On peut en donner les exemples suivants :

- Pour assurer le développement d'une agriculture durable, il est essentiel de définir les problèmes en utilisant les connaissances locales et de rechercher des solutions locales, ainsi que de garantir la jouissance des terres sur une longue durée.

- La viabilité à long terme de l'agriculture ne dépend pas que des agriculteurs. Une étroite coopération entre eux et les autorités est indispensable, en vue d'élaborer une réglementation adaptée dans des domaines tels que l'utilisation des engrais naturels et chimiques et des pesticides, la densité des troupeaux et l'établissement de zones naturelles protégées.
- La recherche est un aspect important de la propagation des pratiques agricoles. Les exploitants agricoles doivent donc nouer des alliances avec les établissements scientifiques et techniques.
- Il faut aussi améliorer le dialogue avec l'agro-industrie, les défenseurs de l'environnement et les associations de consommateurs.
- Les effets de la libéralisation des échanges sur l'agriculture méritent un complément d'examen.

DÉBAT

Durant le débat avec les exploitants agricoles, les représentants des gouvernements des pays suivants ont fait des déclarations : Allemagne, Australie, Canada, États-Unis, Finlande, Irlande, Japon, Pérou et Philippines. Des organisations non gouvernementales ont également pris part au débat.

Un agriculteur biologique a appelé l'attention sur la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique. Il a évoqué l'augmentation de la demande de produits biologiques en Autriche, au Danemark et en Suisse. Une organisation non gouvernementale a signalé que la Commission de la condition de la femme apportait son appui aux agricultrices, en particulier aux agricultrices biologiques. La quatrième Conférence mondiale sur les femmes avait également mentionné l'agriculture biologique, et notamment les corrélations entre santé publique et agriculture.

L'adoption de nouvelles méthodes de production peut alourdir les frais d'exploitation, mais un des participants a fait observer que ce n'est pas toujours le cas : ainsi, des améliorations se traduisant par une baisse de la consommation d'intrants pourraient réduire à la fois les coûts et la pollution. Un autre participant a ajouté que la lutte contre la pollution pouvait aussi être un argument commercial car les consommateurs exigent de plus en plus que l'agriculture soit respectueuse de l'environnement.

Plusieurs intervenants ont évoqué les problèmes associés à l'Organisation mondiale du commerce et à la libéralisation des échanges. Le représentant d'une organisation non gouvernementale a indiqué que les coopératives agricoles de vente, soutenues par les pouvoirs publics, étaient, pour les familles agricoles, une institution essentielle. Pourtant, l'Organisation mondiale du commerce en met actuellement en doute l'utilité (selon un exploitant agricole canadien). Le représentant d'une organisation non gouvernementale bolivienne a affirmé qu'il fallait protéger les agriculteurs contre les forces du marché. Le représentant d'un gouvernement a fait observer que la mondialisation, en abaissant les prix, répondait pourtant à ce que demandait le consommateur. Il a évoqué la diminution des prix observée dans son pays, la Finlande, après l'adhésion à

l'Union européenne. Un agriculteur nicaraguayen a rappelé que le prétendu libre-échange n'était pas dans l'intérêt de tous les agriculteurs. Il subsiste des obstacles qui entravent l'exportation de leurs produits, tandis que le dumping de produits subventionnés continue de leur faire une concurrence déloyale sur le marché intérieur.

Une participante a fait observer que la Commission du développement durable, dans sa documentation, n'avait pas mentionné la Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques tenue à Leipzig par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les initiatives prises en vertu de la Convention sur la diversité biologique, concernant l'agriculture (Inde). Comme d'autres, elle a souligné les liens qui existaient entre diversité biologique et agriculture, questions de sécurité biologique et menace d'un totalitarisme technologique.

Le représentant d'un gouvernement a demandé comment les exploitants agricoles conciliaient leur rôle d'entrepreneurs et de gardiens de la terre, en particulier dans le tiers monde. Il a demandé s'il était vraiment possible que ces deux rôles coïncident, en particulier dans le tiers monde (Allemagne). En réponse, un participant a fait observer qu'une législation devait être adoptée, justement, pour concilier ces différents rôles de l'agriculteur. Un exploitant agricole représentant le gouvernement d'un pays du tiers monde a déclaré que les subventions versées par un pays pour promouvoir la protection de l'environnement pouvaient ruiner les petits agriculteurs d'un autre pays. Le représentant d'un gouvernement a estimé pour sa part que les règles relatives au commerce devraient être réécrites afin d'encourager l'agriculture durable (Inde).

Le représentant d'un gouvernement a demandé si l'agriculture serait capable de nourrir une population mondiale sans cesse croissante. En réponse, les agriculteurs ont souligné le rôle de la technologie et de l'agriculture locale. Le représentant d'une organisation non gouvernementale a fait observer que la question concernait moins la quantité de denrées alimentaires disponibles que leur répartition.

Le représentant d'un gouvernement a admis que dans certains pays l'exploitant agricole avait une image négative. Il s'est demandé si les partenariats entre associations d'agriculteurs et associations de consommateurs seraient vraiment fructueux (Irlande). Un participant a laissé entendre que ce que les consommateurs disaient d'un côté, et ce qu'ils faisaient de l'autre, dans leurs achats, étaient deux choses bien différentes. Les agriculteurs produisent ce que les consommateurs demandent. Dans certains cas, ces derniers devront accepter de payer leurs aliments plus chers.

Un représentant a fait observer que dans le milieu rural, nombreux étaient ceux qui n'avaient pas de terre, mais qui contribuaient pourtant à la production alimentaire en tant que travailleurs agricoles. Il a demandé instamment aux gouvernements de résoudre le problème de la disette et de la sous-alimentation et a rappelé que chaque ménage devait pouvoir satisfaire chaque jour ses besoins alimentaires (Philippines).

RECOMMANDATIONS À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

On trouvera ici quelques recommandations sur les tâches que devrait entreprendre la Commission du développement durable.

- La communauté internationale devrait analyser plus systématiquement les problèmes de la sécurité alimentaire en faisant appel pour cela à des représentants de tous les milieux sociaux.
- Il convient d'inclure des représentants d'organisations agricoles dans les délégations nationales qui participent à des réunions organisées pour examiner des questions intéressant le secteur agricole.
- Une plus grande interaction s'impose entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation mondiale du commerce.
- La Commission du développement durable devrait faciliter l'adoption du plan d'action mondial et de l'engagement international relatifs aux ressources phylogénétiques, pour en faire un protocole relatif à la Convention sur la diversité biologique. Il faut pour cela réviser définitivement l'engagement international, et en faire le texte d'un protocole.
- Il faut désormais examiner, évaluer, et au besoin modifier les textes nationaux et les accords internationaux relatifs aux droits de propriété intellectuelle, au régime d'occupation des sols et à la législation sur les semences (ainsi que la législation adoptée après la création de l'Organisation mondiale du commerce) pour s'assurer que ces textes sont compatibles avec les droits des exploitants agricoles et avec les objectifs généraux de la Convention sur la diversité biologique.
- Le processus d'examen du fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce en 1999-2000 devrait amener à retirer l'agriculture du champ d'application des Accords d'Uruguay, et à éliminer dans l'agriculture les droits de propriété intellectuelle liés au commerce.
- Il faudrait proclamer un moratoire sur les activités de prospection biologique et sur l'introduction de variétés et d'organismes végétaux génétiquement modifiés.
- Les pays développés et les milieux agro-industriels devraient indemniser les pays en développement pour les connaissances et les ressources provenant de ces pays qu'ils utilisent depuis de nombreuses années.
- La Commission du développement durable devrait encourager la création d'un groupe de travail permanent sur les droits des exploitants agricoles, la diversité biologique et l'agriculture durable.
- Une convention internationale portant sur les droits des exploitants agricoles et sur l'agriculture durable devrait faciliter l'exercice effectif de ces droits avec un contrôle en vertu du droit international.

- La Commission du développement durable devrait accorder, en vue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale, le statut consultatif aux exploitants agricoles en tant que grand groupe.
- Il convient d'appuyer les organisations d'agriculteurs, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition, et de les renforcer pour qu'elles puissent jouer un rôle efficace dans l'élaboration et l'application des politiques.
- Il convient d'intensifier la recherche publique, à tous les niveaux, en ce qui concerne les pratiques agricoles durables, l'amélioration des systèmes de culture et la vulgarisation.
